

7 octobre 2020

Résumé du débat général par le Président

Excellences, distingués délégués,

Je tiens à vous remercier pour les contributions riches et profondes que vous avez apportées ces derniers jours lors du débat général. Pour la première fois dans l'histoire du Comité exécutif, nous avons eu à limiter, à cause de la pandémie de la COVID-19, la participation en personne, afin de garder la distanciation sociale. Nous avons été obligés de nous adapter et d'avoir recours à la participation virtuelle. Toutefois, il va sans dire que votre soutien – en faveur des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans le monde – a été sans relâche, et qu'il demeure toujours solide. Plus de 130 délégations ont pris la parole. Environ 200 participants étaient physiquement présents et plus de 30 intervenaient à distance. À travers le monde, des centaines d'autres personnes, qui auraient pu participer en personne, ont suivi les délibérations en ligne.

Cette année, nous avons écouté avec plaisir Mme Henrietta Fore, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui a été notre oratrice principale. Elle a parlé de l'importance de la collaboration, et a exprimé l'espoir pour l'avenir. Conjuguant leurs efforts et travaillant main dans la main, le HCR et l'UNICEF sont engagés à assurer un traitement plus équitable pour des millions d'enfants et jeunes déplacés de force dans le monde. Mme Fore a parlé du nouveau Projet d'actions communes HCR-UNICEF, qui est une feuille de route visant à aider les pays à tenir l'engagement pris pour les objectifs de développement durable de ne pas faire de laissés-pour-compte.

Dans sa déclaration liminaire, le Haut Commissaire a donné un aperçu général des défis auxquels le HCR fait face aujourd'hui. Il nous a rappelé que la pandémie n'a pas arrêté les guerres, même si des restrictions ont été imposées aux activités du HCR. Les conflits, les violences, les violations des droits de l'homme et les crises politiques ont porté le nombre des personnes déplacées de force à près de 80 millions, c'est-à-dire le double du chiffre d'il y a 10 ans. Le Haut Commissaire nous a encouragés à regarder la situation des personnes prises en charge à travers le prisme de la pandémie, en tenant compte, non seulement des défis, mais aussi des possibilités, pour qu'ensemble, nous puissions mieux préparer l'avenir.

[COVID-19 et interventions d'urgence]

Excellences, distingués délégués,

Pendant le débat général, vous avez souligné le fait que cette année marque un certain nombre d'étapes importantes, comme le 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le 70^e anniversaire du

HCR. En tenant compte de ces importants anniversaires, nos discussions ont été dominées ces derniers jours par la menace que représente la pandémie.

À juste titre, vous vous êtes inquiétés des effets de la COVID-19 sur les personnes relevant de la compétence du HCR. Le virus a aggravé les inégalités et les vulnérabilités existantes, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qui abritent plus de 85 % des réfugiés dans le monde. Comme une délégation l'a dit : « Si le virus ne discrimine pas entre les pays ou les peuples, ses effets le font ».

À la question sur la manière de répondre aux défis de protection et d'assistance aux réfugiés pendant la pandémie, la réponse a été claire : il faut une réponse globale fondée sur la solidarité internationale. À cet égard, vous avez souligné le fait que l'engagement de ne pas faire de laissés-pour-compte s'applique également aux efforts mondiaux visant à vaincre la crise de la COVID-19. Vous avez félicité le HCR pour avoir rapidement adapté sa réponse à de tels défis sans précédent, et pour avoir constamment plaidé en faveur de l'inclusion des réfugiés dans les réponses nationales en matière de santé. A été reconnu comme étant la preuve des défis extraordinaires auxquels la communauté humanitaire fait face en 2020, le fait que plusieurs fonctionnaires du HCR ont perdu la vie de suite de la maladie, après s'être engagés dans l'assistance aux personnes nécessiteuses.

Si le taux d'infection au coronavirus a été maintenu à un niveau relativement bas chez les réfugiés à travers le monde, c'est surtout grâce aux efforts du HCR, associés à des réponses nationales efficaces. Les mesures prises pour renforcer les systèmes et services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, aider les gouvernements sur la prévention des infections et les soins de santé, améliorer la fourniture de l'assistance en espèces, des abris et des articles de première nécessité ont été considérées comme extrêmement importantes dans la réponse à la pandémie. Il est primordial d'assurer un accès équitable aux diagnostics, aux médicaments, aux vaccins et aux équipements médicaux pour toutes les personnes dans le besoin, y compris celles relevant de la compétence du HCR. Comme une délégation l'a dit, « la santé de chacun est liée à la santé du plus vulnérable ».

[Protection]

Excellences, distingués délégués,

Nous vous avons entendus exprimer vos appréhensions sur la remise en cause par la pandémie des normes de protection internationale. Il a néanmoins été souligné que le droit de demander l'asile et le principe fondamental de non-refoulement s'appliquent, même en période de crise sanitaire mondiale. Vous avez insisté sur le fait que les mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus doivent demeurer temporaires, proportionnelles, équilibrées et conformes au droit international. La protection des droits des réfugiés est, non pas une option, mais une obligation juridique. Ainsi, beaucoup d'entre vous se sont réjouis de la tenue cette année du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection qui sera un important forum permettant de parler des risques de protection liés à la pandémie.

La COVID-19 a exacerbé et aggravé d'autres problèmes, comme le racisme et la xénophobie. Une délégation nous a exhortés à éviter d'instrumentaliser la question de réfugiés pour des objectifs politiques. La pandémie n'a pas empêché les réfugiés et les migrants d'entreprendre des voyages dangereux par terre ou par mer. Vous avez insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et de combattre la traite d'êtres humains.

Beaucoup de délégations ont exprimé leurs préoccupations sur la crise de l'apprentissage dans le monde, qui menace d'aggraver les inégalités, en particulier dans les situations humanitaires. Vous avez donné l'alerte sur le fait que l'interruption des études aura de graves conséquences à long terme sur les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides, et que les filles et les personnes handicapées seront parmi les plus vulnérables.

Vous vous êtes aussi alarmés de l'augmentation des cas signalés de violences sexuelles et de genre qui affectent surtout les femmes et les filles. Étant donné que les filles courent particulièrement le risque d'être mariées de force ou d'être déscolarisées, nous devons redoubler d'efforts pour assurer leur protection.

Par ailleurs, nous avons été encouragés à écouter les voix des femmes. Je voudrais à cet égard citer Mme Mayerlín Vergara Pérez, lauréate de cette année de la Distinction Nansen pour les réfugiés, qui a aidé des centaines de jeunes ayant survécu aux violences sexuelles à reconstruire leurs vies : « Il est possible aux personnes ayant survécu aux violences sexuelles de changer leurs vies et d'entreprendre des projets vitaux, bénéfiques pour elles-mêmes, pour leurs familles et pour la société. Cela est possible. »

Déplacement interne et apatridie

Excellences, distingués délégués,

Le nombre record actuel des déplacés internes dans le monde est un sujet de préoccupation. À cet égard, vous avez parlé du Groupe de haut niveau sur les déplacements internes comme offrant cette possibilité unique de mobiliser l'appui international en faveur des solutions aux situations de déplacement interne. Même s'il a été noté que la réponse à ce type de déplacement incombe surtout aux États, vous avez estimé que cette question multidimensionnelle exige, comme la question des réfugiés, beaucoup d'attention et d'actions collectives de la communauté internationale.

Le HCR a été félicité pour avoir attiré l'attention sur le fait que le changement climatique est un nouveau facteur de déplacements internes. Certaines délégations ont fait observer que ce facteur avait contribué à l'accroissement du nombre de déplacés internes.

Beaucoup de délégations ont parlé du travail impressionnant qu'ils ont effectué en vue de réduire l'apatridie. Toutefois, étant donné que 4,2 millions de personnes à travers le monde étaient encore apatrides en fin 2019, vous avez exhorté les États à intensifier leurs efforts afin d'éradiquer l'apatridie d'ici 2024.

[Financement et appui aux pays d'accueil]

Vous avez souligné la nécessité de renforcer la capacité des pays d'accueil qui, malgré le poids supplémentaire que fait supporter la pandémie à leurs économies, continuent de faire montre d'une solidarité extraordinaire vis-à-vis des personnes déplacées de force. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des mesures prises par certains États, et qui ont pour effet de gêner l'action humanitaire des pays d'accueil.

Vous avez signalé le peu d'attention accordé aux situations prolongées et le fait qu'une telle tendance s'accompagne d'un sentiment erroné de normalité. Si beaucoup d'entre vous se sont faits l'écho de l'exigence d'éviter de faire des laissés-pour-compte, comme prescrit pour les objectifs de développement durable, l'appel a été lancé de veiller à ce qu'« aucune crise ne soit laissée dans l'oubli ». Le niveau de financement des opérations en Afrique a été particulièrement souligné comme n'étant pas proportionnel au nombre de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région. C'est ainsi que vous avez loué les efforts déployés par le HCR pour dresser le profil des crises les plus insuffisamment financés dans le monde.

Concernant l'importance du déficit de financement, vous avez partagé les préoccupations du HCR à cet égard, et avez regretté le fait que les contributions proviennent de quelques donateurs seulement. À cet égard, le HCR a été encouragé à élargir sa base de donateurs, en sollicitant notamment les donateurs non traditionnels. Les pays donateurs ont également été vivement encouragés à accroître leurs principaux financements, en accordant la priorité aux financements non affectés et en concluant à cet égard des accords pluriannuels. Le HCR pourra ainsi utiliser les ressources d'une manière efficace et pourra mieux gérer les situations imprévues. Une délégation a affirmé que la pandémie avait montré l'importance des financements souples, étant donné que ceux-ci permettent au HCR de répondre rapidement aux événements imprévus.

Vous vous êtes réjouis des diverses initiatives de coopération entreprises par le HCR avec des partenaires des Nations Unies, des acteurs du développement, le secteur privé et les institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale. Vous avez vivement encouragé l'Organisation à poursuivre son approche de collaboration dans tous les domaines de ses activités. Il s'agit là de moyens efficaces de répondre aux situations de réfugiés prolongées et de gérer les causes profondes des déplacements forcés. Dans le même temps, les instruments de financement du développement doivent être conçus et mis en œuvre, en évitant d'alourdir le fardeau de la dette des pays d'accueil de réfugiés et de remettre en cause le principe d'un partage équitable de la charge et des responsabilités.

Pacte mondial sur les réfugiés et Forum mondial sur les réfugiés

Excellences, distingués délégués,

Comme le Haut Commissaire l'a dit, la dernière fois que nous nous sommes retrouvés dans cette salle était à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés. C'était une étape historique ayant permis de réunir

un groupe élargi de parties prenantes dévouées à la cause des réfugiés, et d'obtenir d'importants engagements en vue de soutenir les personnes nécessiteuses et leurs pays d'accueil. Pratiquement un an après, vous avez encouragé le HCR à garder l'élan et à continuer de nouer de nouveaux partenariats, à impliquer les réfugiés et à mobiliser les efforts conjoints pour le partage de la charge et des responsabilités. Il a été noté que, sur les plus de 300 engagements pris au Forum, 70 % sont déjà en cours d'exécution tandis que 22 % sont à l'étape de planification. Ces derniers jours, nous avons entendu les délégations dire que les besoins liés à la pandémie ont démontré la valeur du Pacte mondial sur les réfugiés.

[Solutions]

Excellences, distingués délégués,

Vous avez affirmé que les réfugiés peuvent être une ressource pour leurs pays d'accueil si on leur donne la chance de créer un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs familles. Vous avez également souligné le fait qu'il faut un plus grand appui international pour créer les conditions favorables au rapatriement volontaire et promouvoir les possibilités d'intégration locale, de réinstallation et de voies complémentaires pour les réfugiés.

Certaines délégations ont souligné le fait que le rapatriement volontaire demeure la solution durable préférée pour les réfugiés. Le HCR a été félicité pour son engagement à leur garantir un retour sûr, digne et durable. Beaucoup d'entre vous se sont néanmoins dits préoccupés par la diminution en 2019 du niveau de rapatriements volontaires de 46 %.

Vous avez exprimé vos regrets au sujet de l'écart constant qui existe entre le nombre de places de réinstallation et les besoins mondiaux. Beaucoup de délégations ont réitéré leur engagement pour la mise en œuvre de la stratégie triennale du HCR sur la réinstallation et les voies complémentaires, et ont affirmé que la pandémie avait entravé en 2020 la mise en œuvre des programmes ordinaires de réinstallation. Il a été largement reconnu que la réinstallation demeure un outil essentiel de protection et une manifestation importante de solidarité. C'est ainsi que davantage de pays ont été exhortés à offrir des places de réinstallation pour les réfugiés.

[Réforme de l'Organisation et sécurité du personnel]

Excellences, distingués délégués,

Concernant sa gestion, vous avez exhorté le HCR à continuer d'assurer un contrôle solide et la transparence, notamment dans son travail essentiel consistant à prévenir et à lutter contre les inconduites.

Les délégations ont vivement manifesté leur appui aux initiatives de réforme, notamment la réforme du budget, la régionalisation et la décentralisation. Vous avez fait valoir que le fait de rapprocher les Bureaux régionaux des personnes prises en charge doit être accompagné de dialogues réguliers et directs avec les missions diplomatiques à Genève.

La régionalisation et le travail en étroite collaboration avec les prestataires nationaux auraient beaucoup contribué à une réponse rapide et efficace à la COVID-19. Vous avez exhorté le HCR à continuer de renforcer ce type de partenariat. Sous un prisme différent, vous avez relevé l'un des aspects positifs de la pandémie, à savoir que les défis liés aux restrictions de déplacement du personnel et d'accès aux personnes prises en charge ont offert l'occasion unique d'innover et d'utiliser la technologie numérique pour continuer d'assurer la protection et l'assistance. Le HCR a été encouragé à assurer une participation significative des communautés de réfugiés et à travailler avec les organisations dirigées par ceux-ci, non seulement en tant que partenaires d'exécution, mais également en tant que parties prenantes dans la conception et l'exécution des programmes du HCR.

Vous avez souligné la nécessité de garantir l'accès aux communautés, et avez lancé des appels aux États d'ouvrir suffisamment d'espace aux travailleurs humanitaires. Dans le contexte de la pandémie, l'engagement du HCR à « rester pour servir » a été très apprécié. Vous avez salué la persévérance du personnel pendant la crise mondiale. Dans le même temps, vous avez affirmé qu'il est primordial de préserver la santé et le bien-être du personnel. Les délégations ont vivement condamné les attaques perpétrées contre les travailleurs humanitaires. Elles ont prié tous les acteurs de respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire.

Enfin, les efforts déployés par le HCR pour accroître dans ses effectifs la diversité et l'inclusion ont été salués, surtout le fait pour l'Organisation d'avoir pratiquement atteint la parité entre les sexes dans la catégorie des fonctionnaires internationaux. Par ailleurs, certaines délégations ont affirmé que des efforts devaient encore être fournis pour accroître la diversité régionale du personnel. Le HCR a été encouragé à poursuivre ses efforts en vue créer un cadre plus favorable à la diversité et à l'inclusion.

[FIN]

Excellences, distingués délégués,

La pandémie de la COVID-19 a eu de graves effets sur le bien-être mental et socio-économique des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides. Comme le Haut Commissaire l'a dit, « elle a [...ajouté] une vulnérabilité à d'autres vulnérabilités, une crise à de multiples autres crises ».

Le présent Comité a parlé de la voix du HCR comme étant fondée sur des principes, et comme « lumière directrice ». Il a qualifié de louable et pragmatique, le solide message du Haut Commissaire plaidant en faveur de l'inclusion des réfugiés et des déplacés dans tous les aspects de la réponse à la pandémie.

Nous ne devons pas oublier que la question de la sécurité des personnes relevant de la compétence du HCR se place au-dessus et au-delà des questions de santé. Le Pacte mondial sur les réfugiés nous offre une feuille de route claire sur la manière de relever les divers défis liés à la pandémie. Nous ne pouvons le faire qu'à travers le multilatéralisme, la solidarité et, surtout, un plus grand partage international de la charge et des responsabilités.

Pour conclure, je voudrais partager avec vous le message que j'ai entendu le plus au cours de ces derniers jours : « **Personne n'est en sécurité si tout le monde n'est pas en sécurité** ».
